



Résolution Générale 2025–2029

Fédération UNSA Commercices & Services

« Au service de la Justice Sociale - Acteurs de l'Avenir »

Introduction – Notre cap pour 2025–2029

Le monde du travail change à une vitesse sans précédent : Exigences environnementales et transition écologique de plus en plus impérieuse - violences politiques, sociales et géopolitiques – flambée de l'inflation – révolution de l'Intelligence Artificielle Générative - crise de l'information ou plutôt de la désinformation – Manque de sens et perte des valeurs !

Tout concourt à redessiner les contours de notre société dans un temps de plus en plus court. Dans ces contextes stressants, la Fédération UNSA Commercices & Services prend ses responsabilités et affirme son ambition clairement : porter les valeurs de solidarité, d'égalité, d'inclusion, de laïcité, de liberté et de justice sociale, au cœur de ses préoccupations et dans tous les domaines !

Notre Fédération a su démontrer, au fil des années, sa capacité d'adaptation, de résilience et d'action (Appel syndical de mobilisation contre la réforme des retraites...). Aujourd'hui, elle aborde un nouveau cycle avec la conviction que les femmes et les hommes qui la composent ne sont pas de simples témoins, mais aussi des acteurs de l'avenir. Avenir que l'on doit vous garantir en étant ensemble acteurs dans la veille et l'anticipation, sans découvrir et subir les changements, en agissant toujours pour un monde du travail plus juste, plus humain, plus éthique et plus durable.

Alors, la première question à se poser dans ce monde en complète mutation est de savoir si les métiers que l'on couvre à la Fédération Commercices et Services seront impactés dans les toutes prochaines années ?

On sait déjà, avec l'expérience de la COVID, que la plupart de nos emplois sont en première ou deuxième ligne. La prévention Sécurité, les services à la personne y compris ceux qui apportent des soins et du bien-être, les métiers dans les filières alimentaire et logistique, l'artisanat dans ses spécificités, seront épargnés. Mais cela ne doit pas nous exonérer d'en suivre les évolutions dues à l'IA, car on sait déjà que 30 à 50 % de ces emplois seront concernés par de l'amélioration donc de la formation et de la transformation, mais aussi par de l'automatisation ou de la suppression de poste.

Il faudra donc veiller aux cadences trop optimisées, à l'exploitation excessive des personnels, à l'Ubérisation de nos services qui nous rendent dépendant d'une machine tout en augmentant notre précarité. Il faudra aussi lutter contre la surveillance et l'intrusion dans nos vies et mesurer la détresse physique et intellectuelle de nos mandants à cause des risques d'exclusion, d'inégalité et de dumping social généralisé.

Et quid des métiers du TT, de l'habillement (MINELLI, PIMKI, ETAM...), qui subissent la concurrence des marchés de l'emploi et de l'importation ? Quels impacts pour eux avec la baisse du pouvoir d'achat qui réduisent le chiffre d'affaires, le manque de valeur ajoutée qui rend la main d'œuvre inutile et le risque de déclassement technologique si l'on ne maintient pas en permanence son employabilité.

Nous avons la responsabilité ensemble, non pas de préserver nos emplois, mais d'anticiper et d'informer nos adhérents sur les mutations à venir, pour les pousser à se former sur les nouvelles organisations, les nouvelles technologies et les nouvelles ergonomies fonctionnelles. Il s'agit de discuter et d'établir des plans de travail et de reconversion avec nos employeurs en mettant la GEPP (Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels) à chaque instant, sur la table des négociations.

Ainsi, cette résolution générale engage l'ensemble de notre organisation pour les années 2025 à 2029. Elle trace la feuille de route d'un syndicalisme moderne, responsable et combatif, qui continue de placer la justice sociale au cœur de chacune de ses actions.

1^{ère} Résolution : Le syndicalisme au service de la Justice Sociale

La justice sociale n'est pas un slogan : c'est notre ADN depuis notre dernier mandat. Elle s'incarne dans nos luttes quotidiennes pour une répartition équitable des richesses, le respect de la dignité au travail, et la garantie de droits fondamentaux pour tous les salariés, quel que soit leur statut.

Nous affirmons que la justice sociale, c'est :

- Le pouvoir de vivre dignement de son travail,
- La protection sociale comme pilier de la solidarité nationale,
- La lutte pour l'inclusion et contre toutes les formes de discrimination,
- La garantie de l'égalité professionnelle, H/F, salaires, formation, promotion
- Et la sécurité des parcours de vie et d'emploi, pour les salariés expérimentés, les aidants, le handicap...

Face à la précarité, aux inégalités salariales et à la perte de pouvoir d'achat, la Fédération renforce son engagement dans toutes les négociations de branche, d'entreprise et interprofessionnelles. Notre action syndicale doit être à la fois un rempart contre les injustices et un moteur de progrès social.

2^{ème} Résolution : Nouvelles réalités du travail et mutations sociales

Le monde du travail se transforme profondément : télétravail, intelligence artificielle, plateformes numériques, automatisation, transition écologique... Autant de bouleversements qui exigent vigilance et anticipation.

La Fédération UNSA Commerces & Services place au cœur de ses priorités :

- La santé et la qualité de vie au travail (QVCT),
- La formation et la montée en compétences (GEPP),
- La transition écologique et la durabilité de nos entreprises,
- La protection des salariés des plateformes et des nouveaux modes d'emploi (cadences, surveillance),
- Et la lutte contre la précarisation sous toutes ses formes (Ubérisation).

Notre rôle est de comprendre les évolutions et leurs impacts sociaux pour que ces mutations ne se fassent pas contre les salariés, mais avec eux. La Fédération doit accompagner les salariés et être des négociateurs vigilants.

3^{ème} Résolution : Solidarité, engagement et développement syndical

La solidarité est la base de notre identité. Elle se traduit par un engagement collectif, une écoute permanente et une entraide concrète entre notre Fédération Commerces et Services, nos Sections syndicales et nos Syndicats autonomes. Nous échangeons et soutenons politiquement et juridiquement toutes les actions de nos DSC dans leurs entreprises, et nous portons nos valeurs dans les branches pour défendre chaque filière.

Notre Fédération continuera à soutenir les plus fragiles, à défendre les droits collectifs et individuels, à encourager la participation syndicale des jeunes salariés et la formation des militants convaincus, tout en portant nos valeurs par-delà l'intergénérationnelle pour renforcer la présence de l'UNSA dans les TPE, PME, les entreprises et les nouveaux secteurs en mutation.

Être syndicaliste en 2025, c'est être militant de terrain et acteur d'avenir. C'est défendre aujourd'hui les droits de demain, dans un esprit d'unité, de respect et de responsabilité.

4^{ème} Résolution : L'avenir de notre Fédération

L'avenir de la Fédération UNSA Commerces & Services repose sur trois piliers : proximité, compétence et justice sociale.

Nous poursuivrons le développement interne et externe, en renforçant nos outils de communication et de formation, en modernisant nos modes d'action, et en affirmant notre rôle de force de proposition dans le dialogue social.

Nous voulons un syndicalisme de solutions, de conviction et de solidarité, à la hauteur des défis contemporains.

Conclusion – Ensemble, acteurs de l'avenir

En adoptant cette résolution 2025–2029, la Fédération UNSA Commerces & Services réaffirme sa mission :

- 👉 Défendre, représenter et accompagner tous les salariés du commerce et des services,
- 👉 Promouvoir un monde du travail éthique fondé sur la justice sociale,
- 👉 Et agir, avec lucidité et détermination, en acteurs de l'avenir.

Notre fédération est prête à relever les défis de ce monde en mouvement. Elle continuera à s'appuyer sur la force de ses militantes et militants, sur la solidarité entre ses adhérents, et sur la confiance placée dans ses valeurs.

UNSA Commerces & Services – Au service de la Justice Sociale, Acteurs de l'Avenir.

La Secrétaire Générale

Fatiha HIRAKI